

REPUBLIQUE FRANÇA/SE Accusé de réception en préfecture Département de la Seine-Sa Date de télétransmission : 29/06/2021 Date de réception préfecture : 29/06/2021 Date de réception préfecture : 29/06/2021

Ville de Vaujours

DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Service Urbanisme Réf.: DB/ST/TD/NB/PH

Demande déposée le 17/05/2021		N° DP 093 074 21 C0033		
Par :	MADAME			
Demeurant à :	7 BIS RUE DE L'EGLISE – 93410 VAUJOURS	Surface de plancher créée: 0 m² Nb de logements: 0		
Pour :	RAVALEMENT DES FACADES A L'IDENTIQUE.	Nb de bâtiments: 0		
		Destination : HABITATION		
Sur un terrain sis à	7 BIS RUE DE L'EGLISE – 93410 VAUJOURS			
Cadastre :	C 95			

ARRETE MUNICIPAL tendant à la décision de NON-OPPOSITION n°21/193

Madame.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, et R.423-1 et suivants ;

Vu le plan local d'urbanisme adopté le 19 décembre 2017 en application de l'article L 153-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu le contenu et les effets du plan local d'urbanisme aux articles L 151-1 et suivants et L 152-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu l'avis de l'architecte des Bâtiments de France en date du 09 juin 2021;

Vu la déclaration préalable susvisée.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les travaux décrits ci-dessus **peuvent être exécutés en** respectant les prescriptions ci-dessous :

-ARRETE-

Article 1 : Les travaux devront être conformes au projet joint ;

Le ravalement des façades sera à l'identique (même teinte que l'actuel);

<u>Article 2</u>: Tous travaux ou installations prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après l'instruction d'une demande à déposer auprès des Services Techniques.



Déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

DP 093 074 21 C · Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...). La présente demande a été reçue à la mairie · Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...). Vous édifiez une clôture. Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis e/17 05 202 votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de l'Architecte des Bâtiments de France votre projet. au Directeur du Parc National 1 - Identité du déclarant Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2 est, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs». Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes. Madame Monsieur 📮 Vous êtes un particulier Nom: Prénom: Date et lieu de naissance Date: Commune : Département : _ Pays: Vous êtes une personne morale Dénomination : Raison sociale: Représentant de la personne morale : Madame 🔲 💮 Monsieur 🗖 Nom: Prénom: 2 - Coordonnées du déclarant RUE DE L'EGLISE Adresse : Numéro : Bis Localité: VAUJOURS Code postal: 9.3 4.10 BP: Cedex: Vu pour être annexé indiquez l'indicali pout écolus étiteser : préalab Téléphone Division tempoliale () + V Si le déclarant habite à l'étranger : Pays 🛚 Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions d'Unit du les des de une autre l Monsieur Per Maine veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Nom: Prénom: OU raison sociale: Pour le Maire. Adresse : Numéro : Voie: Le 6°m° Adjoint, Lieu-dit: Localité : Code postal : ____ BP : ____ Cedex : ____ Si cette personne habite à l'étranger : Pays : indiquez l'indicatif portéph apper PAU

☐ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser						
précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.						
Adresse du (ou des) terrain(s) Numéro: + Voie: BIS RUE DE L'EGLISE						
Lieu-dit: Localité: VAUTOURS						
Code postal : 5, 3 4 10 BP : Cedex :						
Références cadastrales ¹ : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)						
Préfixe: Section: Numéro: 9_5						
Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²):						
Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.						
4 - Le projet 4.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)						
Nouvelle construction						
Type d'annexe créée : □ Piscine □ Garage □ Véranda □ Abri de jardin √ 3						
Autre (précisez) :						
Travaux sur une construction existante						
☐ Extension ☐ Surélévation ☐ Création de niveaux supplémentaires						
Autre (précisez): Ravalement de façade simple duec ramise de						
A.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes) Nouvelle construction						
Courte description de votre projet (facultatif) :						
The state of the s						
Aft bong age and a management of the second						
Votre projet concerne : Svotre résidence principale votre résidence secondaire						
4.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces) Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :						
Lo Maire.						
· la surface de plancher existante .						
• la surface de plancher supprimée : Pour le Maire,						
5- Informations pour l'application d'une législation connexe Le 6 ^{ème} Adjoint,						
Indiquez si votre projet: déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au litre de tordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais						
et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)						
Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants : (informations complémentaires) se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable						
se situe dans les abords d'un monument historique						

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13702. Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13404.

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

7/8

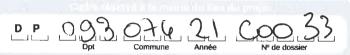


Accusé de réception en préfecture 093-219300746-20210629-21-193-Al Date de télétransmission : 29/06/2021 Date de télétransmission : 29/06/2021 Date de réception préfecture : 29/06/2021 Date de réception préfecture : 29/06/2021 des impositions pour une déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations, ils pourront vous être demandés ultérieurement.



		- 4			
1 - Renseignements concer	nant les constructions ou les	aménageme	ents		
1.1 - Les lignes ci-dessous doive	ent être obligatoirement renseignée	s, quelle que s	oit la nature de la c	onstruction	
	es construction(s), hormis les surfaces de stati			⊃ m²	
	couverts (2 bis) à usage de stationnement : onstruction(s) :			m²	

1.2 - Destination des constructio	s (1)		17 MAN 7021		
1.2.1 - Création de locaux destine	és à l'habitation			13.	
Dont <u>∉</u>		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le station- nement clos et couvert (2 bis)	
	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)			- 0	
Locaux à usage d'habitation	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)			21000	
principale et leurs annexes (2)	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)		UP 093 B	4	
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)				
Locaux à usage d'habitation secon	daire et leurs annexes (2)		1	延 佐三第7	
couvert	on principale, création d'un bâtime		tte habitation ou d'	un garage clos et	
Pour la réalisation des ces travaux, Oui Non Si oui, lequel ?	bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6)	?			
Quelle est la surface taxable (1) ex	istante?m²	Quel est le nombre de logements existants ?			
Quelle est la surface taxable démo	lie?m²	Vu pour être annexé			
1.2.3 Création d'abris de jardin, c	le pigeonniers et colombiers	a la déclaration préalable			
Quelle est la surface taxable (1) cre	éée ?m²	Vaujours, le			
1.3 - Autres éléments créés sour	mis à la taxe d'aménagement	Le Maire,			
Nombre de places de stationnemer	nt non couvertes ou non closes (13) 🖁		www.communectum		
Superficie du bassin intérieur ou ex	térieur de la piscine, créée par le proj	et :		m².	
Superficie des panneaux photovolta	aïques posés au sol :			m²,	
1.4 – Redevance d'archéologie p	Pour le Maire,				
Votre projet fait-il l'objet d'un (ou d	Le 6 ^{ème} Adjoint,				
			Stéphai	ne PALI	

Stéphane PAU

8/8

	Date de reception prétecture : 29/06/2021					
1.5 – Cas particuliers						
Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Préve	ention des Risques naturels,					
technologiques ou miniers ? Oui Non 🛛						
La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire						
des monuments historiques ? Oui Non 🛛						
	V - MINCOMINA REAL SELL - V - V - V - V - V - V - V - V - V -					
2 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plu	us favorables					
Pièces	Nombre d'exemplaires					
Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéfici	a fournir er de l'exonération prévue à					
l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme	W. C. L.					
F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégr travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme	e) sier					
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pense à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :	z bénéficier de l'exonération prévue					
F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de nisme)	sier					
Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :						
F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre	1 exemplaire par dos-					
EQ En cas de sinistre l'attentation de l'accureur que les indemnités une fee en été	sier paration 1 exemplaire par dos-					
F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en rép des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme	sier					
Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération préventement (19) :	vue à l'article L. 524-6 du code du					
F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réa d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1er ao	alisation 1 exemplaire par dos- 0t 2003 sier					
	3.0.					
	DETHOOT 7 NOW 2021					
3 - Autres renseignements						
(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'in	npositions plus favorables)					
	JP 093 074 21 C 0 0 3 3					
	21 21 00033					
7	16 033 11/4 =					
Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d l'adresse d'envoi des titres de perception	d'autorisation, merci de renseigner					
Nouvelle adresse : Numéro : Voie :	Vu pour atre annexé					
Lieu-dit : Localité :	la déglaration préslable					
Code postal: BP: Cedex:	09.50 1					
Si le déclarant habite à l'étranger : Pays :	ujours, leLO(Ob) (Q)					
, Division a	Le Maire,					
11 - 1-11	IN THE RESERVE TO SERVE TO SER					
Date Mr. 05. Lows	Pour le Maire,					
Nom et Signature du déclarant						
	1					

DPG

OF 093 074 21 C 0 0 33

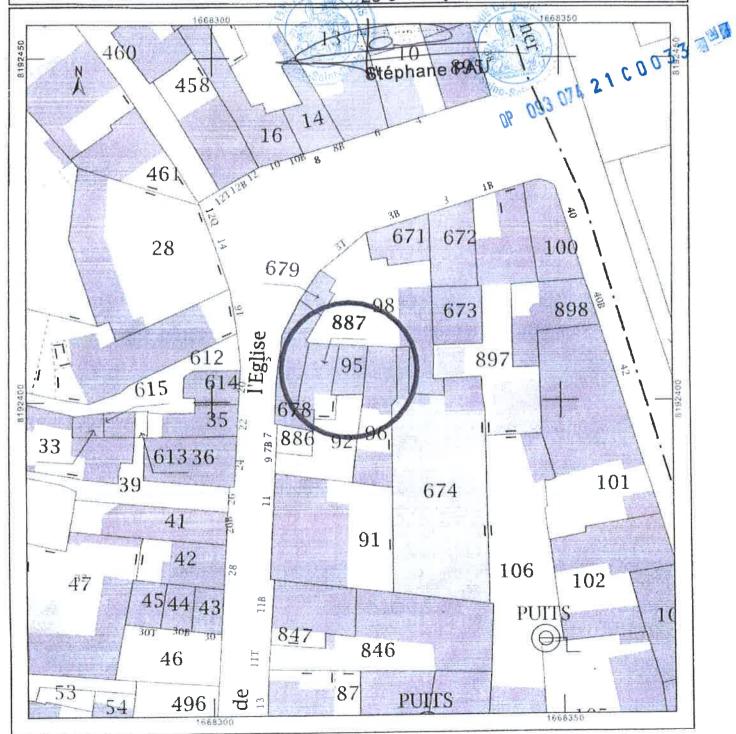
Pour le Maire, Le 6^{ème} Adjoint,





Accusé de réception en préfecture 093-219300746-20210629-21-193-Al Date de télétransmission : 29/06/2021 Date de réception préfecture : 29/06/2021

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Le plan visualisé sur cel extrait ast géré Département par le centre des impôts foncier suivant : SEINE SAINT DENIS SDIF - SEINE-SAINT-DENIS PLAN DE SITUATION IMMEUBLE CARRE PLAZA 15/17 PROMENADE JEAN ROSTAND 93022 VAUJOURS 93022 BOBIGNY CEDEX tal, 01 49 15 52 00 -fax 01 49 15 52 29 sdil.seine-seint-Vu pour être anno. denis@dgfip.finances.gouv.fr Feuille: 000 C 01 à la déclaration préale Moutrait de plan vous est délivré par Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/500 Date d'édition : 23/01/2018 Le Maire, (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr Coordonnées en projection : RGF93CC49 Pour le Maire, ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics e 6 Adjoint,



DPY

Accusé de réception en préfecture 093-219300746-20210629-21-193-Al Date de télétransmission : 29/06/2021 Date de réception préfecture : 29/06/2021

SE YOUR 17

Vu pour être annexé Vaujours, le....Le Maire, Pour le Maire, Le 6 Adjoint, Stéphane PAU



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France Service métropolitain de l'architecture et du patrimoine - pôle 93

Dossier suivi par : Yann BLUSSEAU

Objet : demande de déclaration préalable

VILLE DE VAUJOURS **SERVICE URBANISME** 20 RUE ALEXANDRE BOUCHER 93410 VAUJOURS

A Saint-Denis, le 09/06/2021

7 BIS RUE DE L EGLISE 93410 VAUJOURS

demandeur :

MMF

numéro: dp07421c0033

adresse du projet : 7 BIS RUE DE L EGLISE 93410 VAUJOURS

nature du projet : Ravalement déposé en mairie le : 17/05/2021 reçu au service le: 31/05/2021

servitudes liées au projet : LCAP - abords de monuments historiques -

Ancien château

sont applicables.

L'immeuble concerné par ce projet est situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité du ou des monuments historiques désignés ci-dessus. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine

Après examen de ce projet, l'architecte des Bâtiments de France donne son accord.

L'architecte des Bâtiments de France

Marc LOUAIL

En cas de désaccord avec l'architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (direction régionale des affaires culturelles) par lettre recommandée avec accusé de réception.

> Vu pour être annexé à la déclaration préalable Nº 0930 HG Vaujours, le......

Le Maire,

Pour le Maire, Le 6 *** Adjoint

14 boulevard de la Commune de Paris 93200 Saint-Denis - Téléphone : 01 42 43 00 71 Téléphone : 01 42 43 98 97 smap93@culture.gouv.fr - www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/

Page 1 sur 1